



Le 4 Décembre

**Renouvellement général  
des CAP du MAAF**

*Le 4 décembre 2014, vous êtes appelés à renouveler vos représentants syndicaux dans toutes les commissions administratives paritaires du Ministère (CAP).*

# Ensemble imposons d'autres choix ! Changeons la donne le 4 Décembre Votez CGT



## *Les élus sortants CGT des CAP ont œuvré tout au long de leur mandat, pour :*

- ◆ plus d'objectivité et de transparence dans les décisions de ces CAP, notamment en combattant et refusant le clientélisme, en demandant et travaillant pour une meilleure information des agents tant sur les postes à pourvoir, que sur les arbitrages rendus, les procédures d'établissement des tableaux d'avancement, en veillant au respect des principes d'égalité de traitement,
- ◆ un plus grand respect des avis des représentants syndicaux,
- ◆ l'unité syndicale, chaque fois qu'elle est nécessaire et possible,
- ◆ le respect des règles statutaires, la reconnaissance des qualifications et des acquis de l'expérience,
- ◆ rendre compte des travaux des CAP en les replaçant dans le contexte ministériel et celui de la Fonction Publique d'État.

Ce mandat de nos élus est la base de leur action, face aux gouvernements successifs qui cherchent à individualiser l'agent dans sa carrière et sa rémunération. Nous vous appelons à renouveler et accroître votre confiance dans les élus CGT, à renforcer par votre vote leur détermination, à ne pas plier face aux attaques contre les statuts, les rémunérations, les carrières. Dans certaines CAP, la candidature sera intersyndicale CGT/FSU, ou CGT/FSU/SUD.

Vous pouvez compter sur notre volonté d'imposer d'autres choix au gouvernement que celui de s'attaquer à ses fonctionnaires. Au delà des mots, vous savez que nos élus agissent dans les CAP mais aussi hors des CAP !

Vous lirez au dos de cette profession de foi combien il est important de compter sur un syndicat qui œuvre à l'unité de l'ensemble des salariés toutes catégories confondues, des privés d'emploi, des retraités et des jeunes.

# le 4 décembre : VOTEZ CGT !

*Le contexte dans lequel  
se déroulent les CAP est  
marqué par une dégradation  
constante des  
conditions de vie  
et de travail des agents  
du MAAF*

**Renforcez, encouragez  
notre action  
Votez CGT**

## **L'abandon de missions**

engendre incompréhension, incertitudes et instabilité. Les besoins de la population ne sont pas le moteur de ces réformes.

Les élus CGT avec toutes les composantes de la CGT œuvrent pour imposer un service public au service des citoyens et non des intérêts particuliers dans un contexte rendu difficile par la résignation voire la compromission de certains syndicats de la fonction publique.

## **La mobilité contrainte**

est la conséquence des abandons de missions, des fermetures de services entraînant des suppressions massives de postes.

Les agents sont piégés entre des services qui ferment et la rigidité des quotas de postes entre budgets différents.

Les mobilités se font au détriment des acquis et des qualifications, des situations familiales, entraînant stress, découragement et parfois dépressions.

Rien ne peut justifier cette gabegie !

Les élus CGT, toute la CGT public-privé se dressent pour défendre le service public indispensable à l'égalité de traitement des citoyens, pour l'intérêt des générations futures.

Vos élus seront présents pour vous défendre face à l'arbitraire qu'engendrent ces situations.

## **Le salaire au mérite**

est une obsession des gouvernements qui se succèdent. Après l'échec patent de la prime de fonctions et de résultats (PFR), le gouvernement passe en force une réforme des régimes indemnitaires des agents de la fonction publique en créant l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise qui n'est autre qu'une super PFR renforçant l'individualisation des rémunérations et leur asservissement à l'appréciation du supérieur.

Ces réformes renforcent les situations de mal-être au travail. Les élus CGT sont à vos côtés pour vous défendre mais aussi combattre activement ces réformes. Ils refusent de se contenter de pâles et hypocrites appels à la vigilance !

Ils exigent ainsi l'augmentation du point d'indice et l'intégration des primes au salaire, seuls à même de garantir l'égalité de traitement des fonctionnaires.

## **La précarité**

est une réalité quotidienne pour plus de 10 000 agents notamment dans l'enseignement, la recherche, les services vétérinaires !

La CGT a mené et soutenu des actions pour exiger la titularisation ou la Cdisation de collègues CDD, pour exiger l'ouverture des postes de titulaires.

Elle a dénoncé le piège du passage hypothétique à 100% des contrats à 70% . Elle s'oppose aussi au recours à l'intérim et aux emplois aidés dans les établissements publics.

## **En CAP la CGT revendique**

la garantie de déroulement linéaire de carrière sur l'intégralité de la grille indiciaire du corps, un recrutement basé sur les concours, le doublement de la rémunération entre le début et la fin de carrière, la valeur du point comme élément essentiel du pouvoir d'achat avec une indexation sur l'inflation, un passage de grade garanti par ancienneté acquise, une augmentation des ratios promus/promouvables, l'intégration des primes dans le salaire. La CGT exige aussi un salaire minimum à 1,2 fois un SMIC relevé à 1700 euros.

## **Notre détermination**

**à combattre les attaques**

**incessantes s'appuie sur notre**

**conviction que d'autres choix**

**sont possibles et que nous**

**sommes en capacité tous en-**

**semble de les imposer.**

